



Lancement de la concertation sectorielle Retraites

Les fédérations syndicales représentatives ont été reçues, en présence des employeurs de la branche des IEG, ce jeudi 24 octobre par Élisabeth BORNE, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et Jean-Paul DELEVOYE, Haut-Commissaire aux retraites, pour l'ouverture de la concertation sectorielle. Cette réunion a été l'occasion pour l'Alliance CFE UNSA Énergies de rappeler que cette réforme n'est pas nécessaire et que le contrat social d'embauche doit être respecté.



En 2018, le déficit annuel des retraites en France n'était que de 1 %, soit moins de 3 milliards d'euros. Le stock de dette « retraite » est aujourd'hui limité (46 milliards) et devrait être remboursé en 2024. Cultiver le mensonge sur le risque de banqueroute du système permet à l'État de justifier ses appétits sur les 173 milliards de réserves des complémentaires.

Par ailleurs, si l'espérance de vie augmente et l'évolution du nombre de retraités est supérieure à celle des actifs, il n'existe aucune raison tangible de durcir dès aujourd'hui les conditions de départ d'ici à 2024.

Notre régime ne pèse pas sur le régime général et il a déjà connu plusieurs réformes de convergence vers le droit commun. Les régimes spéciaux et ceux de la fonction publique ne sont pas plus avantageux car avec des modes de calcul différents du régime général, leur taux de remplacement (calculé sur le salaire) est comparable. De même, notre régime de pénibilité est juste et légitime.

Pour l'Alliance, même si nous sommes opposés à cette réforme, **le plus important c'est de respecter le contrat social d'embauche**, c'est-à-dire de garantir le pouvoir d'achat des retraités actuels et futurs. Nous voulons des engagements clairs : **obtenir en branche un dispositif spécifique qui maintienne un même niveau de pension.**

Après l'ouverture de cette réunion sur le rappel des objectifs de la réforme par le Haut-Commissaire aux Retraites et sur les enjeux du secteur et la qualité du dialogue social de notre branche par la Ministre, chaque fédération syndicale a pu s'exprimer.

En préambule, **l'Alliance CFE UNSA a rappelé que cette réforme systémique est purement politique et n'est pas économiquement nécessaire.** Celle-ci est cependant réclamée depuis 15 ans par la CFDT. Il est possible hors système universel d'améliorer les régimes actuels (carrières heurtées, écarts de pensions hommes / femmes, relèvement des minima de pension, ...).

De plus, imposer au nouveau régime une contrainte d'équilibre à tout instant contraindra, en cas de crise économique ou démographique, des rééquilibrages violents au détriment des salariés et des retraités, sans possibilité d'amortissement dans la durée.

Bien que les pouvoirs publics semblent prêts à laisser des marges de manœuvre à la négociation de Branche, les garanties sont à ce jour insuffisantes. A défaut d'avancées, nous rejoindrons nos collègues de la RATP le 5 décembre prochain !